



Gemeinschaft Evangelischer Kirchen in Europa (GEKE)  
Community of Protestant Churches in Europe (CPCE)  
Communion d'Eglises Protestantes en Europe (CEPE)

**7<sup>e</sup> Assemblée générale de la  
Communion d'Églises Protestantes en Europe (CEPE)  
20–26 septembre 2012, Florence, Italie**

**Rapport final**

*Traduit par Laurent Auberson*

libre pour l'avenir



7<sup>e</sup> Assemblée générale, 20-26 Sep 2012  
Florence, Italie

## Conten

1. Introduction .....	3
1.1. Généralités .....	3
1.2. Les travaux à Florence .....	4
2. Décisions sur les résultats des travaux 2006–2012 .....	5
2.1 « Écriture - Confession de foi - Église » .....	5
2.2. « Ministère – Ordination - Épiskopè » .....	5
2.3 Etude « Défendre la justice » .....	5
2.4. « La formation en vue du ministère pastoral » .....	6
2.5. « Une demeure dans le temps qui passe » .....	6
2.6. « Ecclesia semper reformanda » .....	7
3. Décisions sur les nouveaux domaines de la CEPE dès 2012.....	7
3.1. La communion ecclésiale.....	7
3.2. Pluralité des religions.....	7
3.3. Dialogues interconfessionnels .....	8
3.4. Europa Reformata.....	9
3.5. Les Églises d'Europe au seuil d'un renouveau .....	9
3.6. Décisions sur les autres domaines .....	10
4. Élections : Conseil, Présidium, secrétaire général .....	11
Annexe 1 : Europa Reformata : 500 ans de Réforme en Europe – un appel .....	12
Annexe 2 : Libres pour l'avenir. Une responsabilité pour l'Europe.....	14
Annexe 3 : Déclaration sur la situation des chrétiens au Proche-Orient .....	19

## 1. Introduction

### 1.1. Généralités

« Libres pour l'avenir – Les Églises protestantes en Europe ». Tel était le thème de la septième Assemblée générale de la « Communion d'Églises protestantes en Europe – Communion de Leuenberg » (CEPE), réunie du 20 au 26 septembre 2012 à Florence. À cette occasion, l'Assemblée générale était invitée par l'Église vaudoise – Union des Églises vaudoises et méthodistes, et par l'Église évangélique luthérienne d'Italie.

L'Assemblée générale de 2006, à Budapest, avait mis en évidence et en pratique la signification de la CEPE comme communion dans la célébration du culte. La communion visible des Églises, selon le rapport du Présidium, trouvant son expression la plus dense dans les cultes communs, la réunion de Florence a été accompagnée par des célébrations cultuelles, les journées de travail ont commencé et se sont terminées par des méditations, et ont été entrecoupées, à midi, d'une prière pour la paix. Au cours du culte commun du dimanche à l'église vaudoise, et pendant les promenades qui ont suivi à travers Florence, mais aussi lors de la soirée des Églises hôtes et à l'occasion de multiples rencontres, les 220 participants, dont 95 délégués, ont pu se faire une idée de la richesse de la réalité protestante – dont les racines sont plus anciennes parfois que la Réforme – dans un pays comme l'Italie, à forte empreinte catholique.

Plusieurs allocutions ont mis en évidence l'importance de la CEPE pour le mouvement œcuménique : celles d'Olav Fykse Tveit, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, du métropolite Emmanuel, représentant du patriarcat œcuménique de Constantinople et président de la Conférence des Églises européennes (KEK), de Douwe Visser, de la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER), d'Anthony Peck, secrétaire général de la Fédération baptiste européenne, de Mgr Matthias Türk, du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, et de Jonathan Gibbs, de l'Église d'Angleterre. Tous ont souligné la profonde communion qui s'est formée au sein de la CEPE et ont lancé un appel en faveur d'un témoignage et d'un service communs dans la crise actuelle. Une des tâches essentielles pour les années à venir sera de se faire les porteurs du message de la Réforme dans notre monde actuel.

Rosangela Jarjour, secrétaire générale de la Communion des Églises protestantes du Proche-Orient (FMEEC) a apporté un témoignage bouleversant sur la situation tragique des chrétiens au Proche-Orient et demandé aux Églises de la CEPE de les soutenir dans la prière. L'Assemblée générale a saisi l'occasion pour rédiger et approuver une « déclaration sur la situation des chrétiens au Proche-Orient » (annexe 3).

L'Assemblée générale a eu le plaisir d'accueillir comme nouveau membre l'Église évangélique luthérienne d'Équateur. Elle s'est félicitée également de la signature d'un accord avec la

Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE), accord qui fait de cette communion d'Églises d'Europe occidentale et méridionale un groupe régional de la CEPE. Ce nouveau groupe régional s'ajoute aux trois qui existent déjà, à savoir le groupe Europe du sud-est, le groupe Europe du nord-ouest et la Conférence des Églises riveraines du Rhin, ainsi qu'au forum des Églises de la CEPE en Europe du nord.

## **1.2. Les travaux à Florence**

Le Présidium et le secrétaire général de la CEPE ont présenté des rapports détaillés.

Le Présidium a mis en évidence comme étant le cœur même de la CEPE la communion réellement ressentie par les Églises membres, et dont fait depuis longtemps partie aussi la « communion d'enseignement et d'apprentissage » des entretiens doctrinaux et des dialogues. Durant la période écoulée, il faut encore relever les prises de position sur des questions éthiques d'actualité, qui ont été d'une importance essentielle pour la perception de la « voix protestante en Europe » par l'opinion publique.

Le secrétaire général a apprécié à sa juste valeur la participation de jeunes engagés dans le mouvement œcuménique au travail de la CEPE, qui s'est notamment concrétisée dans les documents « Défendre la justice » et « Ecclesia semper reformanda ». Il a également décrit en termes élogieux le travail des groupes régionaux en le qualifiant de « forme importante de la réalisation de la communion ecclésiale ».

Le principal exposé relatif au thème de l'assemblée a été celui de Michael Beintker, co-président de la CEPE. Celui-ci a rappelé la valeur toujours actuelle des éléments fondamentaux de la communauté chrétienne primitive : il ne peut y avoir de liberté pour l'avenir que par le lien avec le Christ, par un esprit de disponibilité et par l'amour du prochain. Ainsi conçue, la communion – telle qu'elle est vécue au sein de la CEPE – ouvre la voie par laquelle les Églises pourront continuer à se souder dans une perspective œcuménique.

Cristina Comencini, réalisatrice de cinéma et scénariste bien connue, a livré ses réflexions sur le rôle des femmes dans la société et dans l'Église de nos jours. Selon elle, il ne peut y avoir de liberté ni dans l'Église, ni dans la société, sans égalité entre hommes et femmes.

Six groupes de travail se sont attelés à l'étude des résultats des entretiens doctrinaux et des autres documents produits durant les six dernières années, et à l'examen détaillé des ébauches de projet dans de nouveaux domaines. Les décisions des groupes de travail ont été intégrées dans le présent rapport. C'est donc à partir des travaux effectués et de la manière dont ils ont été approuvés que seront ébauchées les nouvelles perspectives d'avenir.

Deux demi-journées de travail ont été consacrées au thème « Églises d'Europe prêtes à un nouveau départ ». L'Assemblée générale, avec le concours d'experts, a étudié les projets de réforme de certaines Églises membres en situant leur évaluation dans la perspective du cinquantième anniversaire de la Réforme. Les décisions convenues constituent la partie 3.5 du

présent rapport. La journée de forum s'est terminée par un appel intitulé « Europa Reformata », discuté et approuvé par l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale a également examiné et approuvé un « Message sur la situation actuelle en Europe » (cf. annexe 2).

## **2. Décisions sur les résultats des travaux 2006–2012**

### **2.1 « Écriture - Confession de foi - Église »**

1. L'Assemblée générale remercie les participants à la consultation de 2008 et le comité de rédaction pour l'élaboration du document « Écriture - Confession de foi - Église ».
2. L'Assemblée générale se réjouit de l'ampleur de la discussion suscitée dans les Églises membres et remercie les Églises pour leurs réponses nuancées, dont il a été tenu compte dans la version finale.
3. L'Assemblée générale accepte le document et le fait sien.
4. L'Assemblée générale demande aux Églises de prendre acte des résultats des entretiens doctrinaux et d'en tenir compte autant dans leur travail sur le plan interne que dans le dialogue avec des représentants d'autres Églises ou traditions.
5. L'Assemblée générale recommande de traiter les questions soulevées dans le dernier chapitre de ce document au cours d'un nouvel entretien doctrinal sur la « communion ecclésiale ».

### **2.2. « Ministère – Ordination - Épiskopè »**

1. L'Assemblée générale remercie les participants à la consultation de 2009 et le comité de rédaction pour l'élaboration du document « Ministère – Ordination - Épiskopè ».
2. L'Assemblée générale se réjouit de l'ampleur de la discussion suscitée dans les Églises membres et remercie les Églises pour leurs réponses nuancées, dont il a été tenu compte dans la version finale.
3. L'Assemblée générale accepte la déclaration et le fait sien et recommande les matériaux de recherche aux Églises.
4. L'Assemblée générale demande aux Églises de débattre les résultats l'entretien doctrinal et d'en tenir compte autant dans leur travail sur le plan interne que dans leur dialogue avec des représentants d'autres Églises ou traditions.

### **2.3 Etude « Défendre la justice »**

1. L'Assemblée générale accepte l'étude « Défendre la justice » et remercie l'étude qui l'a rédigé.

2. L'Assemblée générale se réjouit de l'ampleur de la discussion suscitée dans les Églises membres et remercie les Églises pour leurs réponses nuancées, dont il a été tenu compte dans la version finale.
3. L'Assemblée générale considère que le document contribue en tant que ligne directrice au processus de réflexion, de commentaire et d'action sur des questions sociales et éthiques, et elle le recommande aux Églises membres comme une affirmation de l'article 11 de la Concorde de Leuenberg : « Les chrétiens (...) reconnaissent que la volonté de Dieu, qui exige et qui donne, englobe le monde entier. Ils s'engagent pour la justice terrestre et la paix entre les individus et entre les peuples. »
4. L'Assemblée générale recommande au Conseil d'installer des archives numériques librement consultables afin de rendre accessibles les déclarations des Églises membres sur les questions éthiques et sociales.

#### **2.4. « La formation en vue du ministère pastoral »**

1. L'Assemblée générale remercie les participants aux consultations de 2008 et de 2010 ainsi que le comité de rédaction pour l'élaboration du document « La formation en vue du ministère pastoral au sein de la Communion d'Églises protestantes en Europe ».
2. L'Assemblée générale se réjouit de l'ampleur de la discussion suscitée dans les Églises membres et remercie les Églises pour leurs réponses nuancées, dont il a été tenu compte dans la version finale.
3. L'Assemblée générale considère que le document contribue en tant que ligne directrice à la compréhension commune de ce qu'est une bonne formation théologique.
4. L'Assemblée générale recommande aux Églises membres d'en tenir compte lors de réformes dans le domaine de la formation.
5. L'Assemblée générale demande au Conseil de créer les conditions permettant la mise en œuvre des recommandations contenues dans le dernier chapitre.

#### **2.5. « Une demeure dans le temps qui passe »**

1. L'Assemblée générale remercie le groupe régional Europe du sud-est pour l'élaboration du document « Une demeure dans le temps qui passe – Le culte protestant en Europe du sud, centre et est entre permanence et changement ».
2. L'Assemblée générale recommande le document comme une contribution exemplaire au travail sur la liturgie au sein de la CEPE. Elle souligne l'affirmation de l'étude selon laquelle la CEPE met en œuvre, y compris dans sa vie cultuelle, le principe de la diversité réconciliée. Elle considère les ordonnances liturgiques des cultes célébrés lors de l'assemblée générale et le recueil de chants « Colours of Grace » comme une mise en

pratique réussie de ce principe.

3. L'Assemblée générale recommande de réunir également dans les autres régions de la CEPE les observations sur les changements dans l'organisation du culte. Elle demande au Conseil de remanier le paragraphe 7.4 de l'étude « Conclusions et propositions pour la suite du travail » pour lui donner une forme plus appropriée.
4. L'Assemblée générale propose de diffuser parmi les Églises membres de la CEPE, sous la forme d'une brochure explicative, les résultats de l'étude « Une demeure dans le temps qui passe », rédigée par le groupe régional Europe du sud-est.

## **2.6. « Ecclesia semper reformanda »**

1. L'Assemblée générale accepte le document « Ecclesia semper reformanda » et remercie le groupe d'étude qui l'a rédigé.
2. L'Assemblée générale invite les Eglises à tenir compte de ce document dans leurs futurs projets de réforme.
3. L'Assemblée générale demande au Conseil de la CEPE de poursuivre l'enquête sur les effets des processus de changement dans les Églises. Ce travail devrait se fonder sur celui qui a déjà été effectué par le groupe d'étude, et viser à donner aux Églises la possibilité d'échanger leurs expériences sur le renouveau ecclésial.
4. L'Assemblée générale propose que le Conseil mette en place un petit groupe de travail chargé d'examiner d'autres méthodes pour la poursuite des recherches sur le renouveau ecclésial (par ex. partenariat et échanges d'expériences et de pratiques, etc.).

## **3. Décisions sur les nouveaux domaines de la CEPE dès 2012**

### **3.1. La communion ecclésiale**

1. L'Assemblée générale demande au Conseil d'instituer un entretien doctrinal sur le thème de la « communion ecclésiale ». Elle demande que l'accent soit mis sur le potentiel positif et la visibilité de la communion ecclésiale. L'entretien devra aussi comprendre un examen théologique du caractère obligatoire (« Verbindlichkeit ») de la communion ecclésiale basé sur la Concorde de Leuenberg et prendre en compte ses implications juridiques.
2. L'Assemblée générale demande au Conseil de veiller à ce que le processus inclue une large diversité d'expériences faites dans les Églises et soit suffisamment représentatif.

### **3.2. Pluralité des religions**

L'Assemblée générale demande au Conseil d'instituer un entretien doctrinal sur le thème de la « pluralité des religions » afin d'étudier ces questions dans toute leur complexité et leurs corrélations, avec leurs implications doctrinales. Une étude empirique doit être effectuée sur

la situation interreligieuse à la base dans divers environnements où des Églises de la CEPE sont présentes. Le but d'une telle étude est de mettre en lumière les réalités sociologiques autant que les réponses théologiques des Églises. Le Conseil doit s'assurer que l'étude prenne en compte les spécificités de l'approche selon la Communion de Leuenberg.

### **3.3. Dialogues interconfessionnels**

1. L'Assemblée générale accueille favorablement l'idée de procéder à des consultations avec l'Église catholique romaine sur le modèle de communion ecclésiale de Leuenberg.
2. L'Assemblée générale approuve la poursuite des entretiens avec les Églises anglicanes en Europe sur la base du « Memorandum of affirmation and commitment ».
3. L'Assemblée générale demande au Conseil de chercher le moyen approprié d'approfondir la coopération conclue avec la Fédération baptiste européenne.
4. L'Assemblée générale demande au Conseil de rechercher le moyen approprié de poursuivre les consultations avec les Églises orthodoxes en Europe.
5. L'Assemblée générale demande au Conseil de prendre contact avec les Églises pentecôtistes et les communautés charismatiques, et le cas échéant de rechercher les formes de dialogue appropriées.
6. L'Assemblée générale demande au Conseil de rechercher le moyen approprié d'instituer un dialogue et une collaboration avec les communautés chrétiennes d'immigrés. Elle recommande une étroite collaboration dans ce domaine avec la « Churches' Commission for Migrants in Europe ».

7. L'Assemblée générale demande au Conseil de faire procéder à une consultation en vue d'une réflexion commune sur les expériences des Églises membres avec les nouveaux groupes chrétiens.

### **3.4. Europa Reformata**

1. L'Assemblée générale recommande au Conseil de mettre à exécution le projet « Europa reformata : 500 ans de Réforme en Europe » sur la base de l'ébauche présentée. Elle demande au Conseil de mettre le projet à exécution à la lumière des discussions tenues dans les groupes de travail.

2. L'Assemblée générale demande au Conseil de collaborer avec les partenaires œcuméniques, en particulier l'Église catholique romaine, afin que la commémoration du cinq centième anniversaire de la Réforme puisse être vécue comme une contribution marquante au processus œcuménique.

### **3.5. Les Églises d'Europe au seuil d'un nouveau**

L'Assemblée générale, lors du forum « Eglises d'Europe prêtes à un nouveau départ », les 24 et 25 septembre 2012, s'est penchée sur les questions relatives au renouveau des Églises protestantes en Europe.

Elle constate que beaucoup d'Églises membres connaissent un renouveau dans leur vie spirituelle ou leur organisation et ont pris des mesures en réaction à l'évolution de leur environnement.

Bien que les Églises se trouvent dans des environnements très différents de l'une à l'autre, elles doivent relever des défis souvent similaires pour ce qui concerne le renouveau spirituel et les réformes organisationnelles. L'Assemblée générale recommande donc aux Églises membres d'intensifier leurs échanges d'expériences sur les réformes déjà introduites et les projets de renouvellement ecclésial.

Elle demande au Conseil d'approfondir la réflexion sur le thème des « Eglises d'Europe prêtes à un nouveau départ », d'examiner les propositions suivantes et de les concrétiser s'il y a lieu :

- 1) une étude sur la signification de la Réforme comme impulsion à un renouveau spirituel au XXI<sup>e</sup> siècle ;
- 2) une participation à la consultation de la FEPS et de l'EKD en 2013 sur l'interprétation théologique de la situation présente des Églises issues de la Réforme ; le groupe d'étude sur le thème « Ecclesia semper reformanda » doit y être associé ;
- 3) un appui aux Églises membres dans leurs échanges sur des projets novateurs et sur

les processus de transformation, par exemple par la mise en réseau des plateformes existantes sur Internet.

### **3.6. Décisions sur les autres domaines**

1. L'Assemblée générale demande au Conseil de faire établir une étude sur le thème « la formation pour l'avenir ». L'Assemblée générale envisage de confier cette tâche au groupe régional Europe du sud-est.
2. À la lumière de la rencontre des membres de synodes protestants à Bad Boll en janvier 2012, l'Assemblée générale invite le Conseil à continuer à encourager l'approfondissement des relations entre les organes synodaux des Églises membres.
3. L'Assemblée générale confirme les décisions de l'Assemblée générale de 2006 à Budapest quant à la collaboration sur les questions politiques, sociales et économiques dans le but de renforcer la voix commune du protestantisme en Europe. Elle appuie le travail du représentant de la CEPE à Bruxelles et se félicite de la collaboration avec la commission « Église et société » de la KEK.
4. L'Assemblée générale demande au Conseil de rechercher le moyen approprié d'approfondir le texte sur l'engagement social des Églises protestantes en Europe figurant à la p. 56 de l'étude « Défendre la justice ».
5. Dans un but de précision dans les usages terminologiques au sein de la CEPE, l'Assemblée générale recommande au Conseil de faire établir un Dictionnaire *de Leuenberg* contenant une explication des termes dans les trois langues officielles de la CEPE et les équivalences dans d'autres langues.
6. L'Assemblée générale demande au Conseil d'engager un processus d'étude sur le thème de la « théologie de la diaspora ». Elle le prie également d'examiner le moyen de relier ce processus au thème « Évangile et culture », qui devrait aussi prendre en compte les identités culturelles au sein des Églises, qu'elles soient majoritaires ou minoritaires.
7. L'Assemblée générale demande au Conseil d'examiner s'il est opportun d'instaurer un dialogue avec l'Alliance évangélique européenne.

#### 4. Élections : Conseil, Présidium, secrétaire général

Le 24 septembre 2012, l'Assemblée générale a élu un nouveau Conseil de la CEPE. Il se compose des personnes suivantes :

Membres	Suppléants
1. Heetderks, Jan-Gerd Église protestante des Pays-Bas	1. Rieth, Klaus Église évangélique du Wurtemberg
2. Jørgensen, Kirsten Église évangélique luthérienne du Danemark	2. Graff-Kallevåg, Kristin Église de Norvège
3. Kopsch, Cordelia Église évangélique de Hesse et Nassau	3. Killat, Barbara Église évangélique d'Allemagne centrale
4. Locher, Gottfried Dr Fédération des Églises protestantes de Suisse	4. Hirzel, Martin Dr Fédération des Églises protestantes de Suisse
5. McPake, John Dr Église d'Écosse	5. Bradbury, John Dr Église réformée unie
6. Pöder, Thomas-Andreas Église évangélique luthérienne d'Estonie	6. Brzóska, Marcin Église évangélique de la Confession d'Augsbourg de Pologne
7. Rudolph, Barbara Église évangélique de Rhénanie	7. Kayser, Susanne Église évangélique de Brême
8. Tarr Cselovszky, Klára Dr Église luthérienne de Hongrie	8. Bölcskei, Gusztáv Dr Église réformée de Hongrie
9. Thaarup, Jørgen Dr Église méthodiste unie, Conférence centrale Europe septentrionale	9. Pöll, Lothar Église méthodiste unie, Conférence centrale Europe centrale et méridionale
10. Weber, Friedrich Dr Église évangélique luthérienne de Brunswick	10. Hauschildt, Friedrich Dr Église évangélique luthérienne unie d'Allemagne
11. Weinrich, Michael Dr Union des Églises évangéliques	11. Martin, Michael Église évangélique luthérienne de Bavière
12. Wieland-Maret, Esther Église protestante unie de France	12. Gajewski, Pawel Dr Église évangélique vaudoise d'Italie
13. Zikeli, Daniel Dr Église évangélique de la Confession d'Augsbourg de Roumanie	13. Boukis, Dimitrios Église évangélique grecque

Le Conseil, après s'être constitué le 25 septembre 2012, a élu un Présidium qui se compose des trois personnes suivantes : Dr Friedrich Weber (président exécutif), Dr Gottfried Locher et Dr Klára Tarr Cselovszky.

Il a aussi renommé Dr Michael Bünker à la charge de secrétaire général.

## **Annexe 1 : Europa Reformata : 500 ans de Réforme en Europe – un appel**

La chrétienté protestante va commémorer en 2017 et dans les années suivantes le 500ème Jubilé de la Réformation. La Réforme a été un événement qui a marqué durablement la vie de l'Eglise comme de la société, en suscitant un débat intellectuel aux conséquences mondiales dont les répercussions se font sentir jusqu'à nos jours. Dans ce mouvement, la personne et l'œuvre de Martin Luther occupent une place spéciale. Avec sa critique de la pratique des indulgences en l'an 1517 et la controverse à propos de ses 95 thèses il a déclenché un mouvement d'un énorme potentiel de persuasion qui devait accélérer et approfondir le renouveau de l'Eglise par-delà toutes les frontières. La Réformation a profondément marqué l'histoire du continent européen et des Eglises de cette région du monde. Les Eglises protestantes rattachent leur origine à ces efforts de renouveau de l'Eglise une de Jésus-Christ par l'Evangile de la justification par la foi seule.

Les Eglises de la Réforme « se fondaient au départ sur une expérience nouvelle de l'Evangile comme porteur de liberté et de certitude. En prenant fait et cause pour la vérité reconnue de l'Evangile, les Réformateurs se sont heurtés à des traditions ecclésiastiques de leur temps. Unaniment, ils ont confessé que le témoignage pur et originel de l'Evangile dans l'Ecriture est la norme de la vie et de la doctrine. Unaniment, ils ont témoigné de la grâce libre et inconditionnelle de Dieu, manifestée dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ et offerte à quiconque met sa foi en cette promesse. Unaniment, ils ont confessé que seule la mission impartie à l'Eglise de proclamer ce témoignage dans le monde doit déterminer l'action et les structures ecclésiales, et que la Parole du Seigneur demeure souveraine par rapport à n'importe structuration humaine de la communauté chrétienne. En même temps, ils ont reçu et confessé à nouveau, de concert avec toute la chrétienté, la foi exprimée dans les symboles de l'Eglise ancienne, foi au Dieu trinitaire ainsi qu'à la divinité et à l'humanité de Jésus-Christ. » (Concorde de Leuenberg 4).

Malgré les différences, voire les divergences qui subsistaient entre elles, les Eglises issues de la Réforme ont su maintenir les liens qui les unissaient les unes aux autres. De ces liens est née la communion ecclésiale qu'elles ont déclarée en 1973 en adoptant la Concorde entre Eglises issues de la Réforme en Europe et par laquelle elles se savent appelées au témoignage et service communs dans le monde. Les Eglises méthodistes, quoique nées au 18ème siècle seulement, se sont jointes à elles, car elles partagent les convictions fondamentales de la Réforme.

L'Evangile nous donne un souffle nouveau, chasse l'angoisse, donne une vie nouvelle, rend libre, ouvre les yeux pour la misère d'autrui et chasse les esprits chagrins. Partout où nous en faisons l'heureuse expérience les impulsions de la Réformation deviennent réalité vivante parmi nous. C'est lorsqu'elles se laissent guider par de l'Evangile que les Eglises commémorent la Réforme d'une manière appropriée.

Et l'Evangile nous pousse à réfléchir: Qu'est-ce que cela signifie pour nous aujourd'hui

que d'être protestant ? Qu'est-ce qui rend le 'vivre en protestant' chose fascinante aux yeux des autres? Mais aussi: Quand sommes-nous un obstacle pour l'Évangile? Comment devenir plus accueillants et ouverts? Quelles impulsions découlent de la Réformation pour la structuration actuelle de l'Église? Et enfin: Quelles conséquences résultent du renouvellement de l'Église pour l'avenir et la convivialité entre Églises chrétiennes?

Voilà le genre d'expériences et de questionnements qui vont nous accompagner sur notre chemin vers le Jubilé de la Réformation. L'Assemblée générale de la CEPE à Florence encourage ses Églises membres à se laisser émouvoir par les expériences faites avec l'Évangile et à se laisser interpeller par les questions suscitées par l'Évangile. L'Assemblée lance un appel à une célébration commune du Jubilé de la Réformation 2017 en mettant à disposition du grand public le projet « Europa reformatata: 500 ans de Réformation » au riche potentiel d'initiatives et de formes de coopération.

La Réforme avait pour but le renouveau de l'Église une de Jésus-Christ. 500 ans de Réformation interpellent la chrétienté tout entière à se demander, - au-delà des frontières et divergences confessionnelles – quelle pourrait être la signification de la Réforme pour « l'Église une, sainte, catholique et apostolique ».

Mais au-delà de la vie des Églises la commémoration de la Réformation est une invitation adressée au public européen dans son ensemble à entrer en dialogue sur les impulsions que nous devons au mouvement de la Réforme sur le plan de la société et de la culture.

Florence, le 25 septembre 2012

## **Annexe 2 : Libres pour l'avenir. Une responsabilité pour l'Europe**

### *Prise de position de l'Assemblée générale*

La Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) a tenu sa septième Assemblée générale à Florence du 20 au 26 septembre 2012. Elle s'est donc réunie à un moment où le processus d'union européenne connaît une profonde crise : une crise dont les effets sur les hommes et les femmes, la société, la démocratie et l'intégration européenne dépassent toutes les estimations. C'est dans ce contexte que l'Assemblée générale s'adresse aux Églises membres de la CEPE et à l'opinion publique européenne.

« Libres pour l'avenir » : telle était la devise de la septième Assemblée générale de la CEPE tenue à Florence. Si cette liberté existe, c'est grâce au réconfort apporté par Dieu en Jésus-Christ. Le message de Jésus-Christ fonde la confiance et rend libre pour un service responsable dans le monde. Les Églises protestantes d'Europe se sont donc engagées, par la Concorde de Leuenberg, à agir de concert pour la justice sur terre et la paix entre les hommes et entre les peuples. « Il est nécessaire, en conséquence, qu'ils [les chrétiens] recherchent avec d'autres hommes des critères rationnels appropriés et qu'ils participent à l'application de ceux-ci » (Concorde de Leuenberg, 11).

Dans la crise que connaît actuellement l'Europe, beaucoup de gens ont peur du proche avenir. Le chômage, la baisse des revenus, la diminution des prestations sociales, les mesures d'économie des gouvernements dans le financement des biens d'utilité publique et la pauvreté croissante frappent de nombreuses personnes. Dans beaucoup de pays, le taux de chômage des jeunes est extrêmement élevé. Les gens descendent dans la rue, poussés par une profonde inquiétude quant à leur existence et par l'absence de toute perspective.

L'Assemblée générale de la CEPE est consciente de l'inanité des réponses simplistes et sait qu'il n'existe pas de voie royale pour sortir de la crise, tant l'économie et la finance européennes et l'économie mondiale sont imbriquées. De même tient-elle à témoigner son respect pour les personnes engagées dans l'action politique, qui subissent une très forte pression et doivent assumer le poids d'une lourde responsabilité envers l'avenir, et tient-elle aussi à les assurer de son intercession.

En Europe, mais aussi dans le monde entier, le fossé se creuse entre les pauvres et les riches. La crise ne fait pas des victimes dans la seule Europe : elle en fait aussi dans d'autres régions du globe. Mais l'aune à laquelle il faut mesurer les propositions de solution et les décisions, c'est leur capacité à venir en aide aux personnes et aux collectivités touchées, à maintenir le processus d'union européenne et à favoriser la solidarité au niveau mondial. Cette crise profonde a de multiples causes et de multiples effets. L'Assemblée générale considère que les aspects suivants sont particulièrement importants :

### ***Avoir le courage de la vérité***

La foi chrétienne vit de l'expérience de la libération par la vérité, selon la promesse biblique :

« La vérité fera de vous des hommes libres » (Jean, 8,32). Confiantes dans cette promesse, les Églises de la CEPE ont la conviction que la vérité sur l'ampleur et les conséquences de la crise qui frappe actuellement l'Europe est non seulement supportable, mais peut même avoir un effet libérateur. Il ne sera pas possible d'aménager de nouvelles marges de manœuvre et de nouvelles perspectives sans le *courage de la vérité*. L'Assemblée générale aimerait donc encourager les responsables politiques et économiques, et tout autant les citoyennes et les citoyens d'Europe à affronter les vérités, fussent-elles fâcheuses.

Le courage de la vérité libère de l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas d'autre choix que les stratégies politiques actuelles. Il peut y avoir en effet des situations où l'on ne voit qu'une seule solution. Mais il existe aussi une idéologie de la solution unique qui est le contraire de la vérité et de la liberté. Elle recèle le risque de galvauder la liberté pour l'avenir. Un aveu de perplexité ou d'incertitude, en politique, n'est pas un signe de faiblesse, mais de force. Ce serait là précisément un moyen de raffermir la confiance en la politique, sans laquelle le projet européen est condamné à l'échec. Il faudra du temps pour sortir de la crise. Il s'agit donc d'aménager des espaces de liberté pour le façonnement d'une société plus juste, solidaire et pacifique.

Mais l'appel à la vérité et à l'honnêteté s'adresse aussi aux Églises elles-mêmes, qui ne sont pas à l'écart de la société, de la politique et de l'économie, mais en sont des acteurs parmi d'autres. L'Assemblée générale invite donc ses Églises membres à affronter sans complaisance la réalité de leur propre implication dans la crise. C'est la condition de la crédibilité de la parole qu'elles adresseront aux autres.

### ***Renforcer la démocratie***

Par les décisions qu'elle oblige à prendre, la crise soumet *la démocratie et les procédures démocratiques* à une pression énorme. Il est apparu le sentiment que les décisions ne sont plus prises par les parlements, les gouvernements ou les institutions européennes, mais par les marchés financiers. Les gens ont de plus en plus l'impression d'être devenus le simple objet de décisions qui leur échappent. Cette situation est en partie imputable aux options politiques des dernières décennies, qui ont libéralisé le secteur financier et l'ont soustrait au contrôle des pouvoirs publics.

L'Assemblée générale a la conviction que la crise ne pourra être efficacement et durablement surmontée qu'au prix de l'application et du renforcement des procédures démocratiques et d'une transparence aux différents niveaux étatiques en Europe. La participation et la codécision sont, selon la conception protestante, des éléments fondamentaux pour la cohabitation en Europe.

### ***Prendre en considération les conséquences sociales***

Dans les stratégies appliquées jusqu'à présent pour résoudre la crise, il n'est pas tenu compte suffisamment *des conséquences et des préjudices sociaux* qu'elles entraînent. La priorité donnée aux programmes d'économie et à l'assainissement des finances publiques, aussi né-

cessaire et souhaitable que ce dernier puisse être, a eu à court terme des conséquences sociales désastreuses dans les pays concernés.

L'Assemblée générale se félicite de la décision prise par le Conseil européen en juin 2012, d'instituer un programme de croissance et d'emploi doté de 120 milliards d'euros prélevés sur les fonds structurels de l'Union européenne, mais regrette que les conséquences sociales ne soient toujours pas prises en compte, de manière systématique, dans les décisions politiques, comme le stipule pourtant la clause sociale du traité même de l'Union européenne (art. 9 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Ce fossé est particulièrement manifeste dans la gouvernance économique de l'Union européenne, qui a été développée justement au cours des deux dernières années et qui met nettement l'accent sur les économies et l'assainissement des finances publiques, en reléguant à l'arrière-plan les objectifs de politique sociale. Or l'objectif défini dans le Traité de l'Union européenne, à savoir « une économie sociale de marché hautement compétitive » (art. 3.3 du Traité sur l'Union européenne) présuppose une gouvernance économique prenant en considération autant les besoins économiques que les besoins sociaux.

### ***Appliquer une politique fiscale équitable***

Par comparaison avec les programmes d'économie et l'assainissement des finances publiques, l'importance de la *politique fiscale* est trop peu prise en compte. L'Assemblée générale rappelle que nos sociétés et nos États vivent des impôts et de la solidarité de tous et que tous les citoyens et citoyennes sont tenus de concourir au bien commun. La crise a montré une nouvelle fois, par exemple, au vu du taux élevé de chômage des jeunes, à quel point il est nécessaire que les pouvoirs publics investissent dans l'ensemble du domaine de la formation.

La conviction des chrétiens est que le plus fort peut fournir et supporter davantage que le plus faible. Une plus forte imposition des hauts revenus et des grosses fortunes – éventuellement limitée à une période déterminée – ou une redevance unique perçue sur les hauts revenus et les grosses fortunes paraissent être un moyen approprié de parvenir à une plus juste répartition du fardeau de la crise. Il convient en outre de sanctionner rigoureusement l'évasion et la fraude fiscales et de développer ou de renforcer l'efficacité de l'administration fiscale.

### ***Réglementer le marché financier***

La crise financière et économique et l'endettement public ont des causes différentes d'un État à l'autre. Les causes propres à chaque nation doivent être analysées et supprimées. Une politique d'endettement est immorale si elle porte atteinte gravement aux ressources d'existence des générations futures. Il ne faut cependant pas oublier que la crise d'endettement actuelle est pour une bonne part une conséquence de la crise du *marché financier* : le sauvetage des banques touchées, en plus des programmes conjoncturels, des baisses des rentrées fiscales et de l'augmentation des dépenses sociales dans tous les États

en crise sans exception, a été la cause d'une augmentation de la dette publique dans des proportions jusqu'alors inimaginables. Il paraît donc aller de soi qu'une importance décisive doit être accordée à la réglementation du marché financier et des banques, pour le bon développement non seulement de l'Union européenne, mais de l'Europe entière.

La conception protestante établit un lien indissociable entre liberté et responsabilité. Il faut donc rétablir dans l'économie financière le principe d'un rapport entre risque et responsabilité à assumer. Le secteur financier et les bénéficiaires de la crise doivent prendre une plus grande part dans le règlement de la crise. Il n'est pas admissible qu'il y ait à chaque fois privatisation des bénéfices et socialisation des pertes !

De plus, le secteur financier et bancaire a besoin d'une surveillance efficace et dotée des moyens de s'imposer, et d'une règle de conduite éthique. L'imposition des transactions financières, prévue avec la participation du plus grand nombre d'États possible, est une étape concrète dans cette direction. Il en va de même de la création d'une union bancaire européenne régie par des règles communes et placée sous une surveillance commune.

### ***Éviter un repli sur le nationalisme***

La crise a ravivé la méfiance de beaucoup de gens à l'encontre des institutions européennes. Les tendances nationalistes et populistes ont le vent en poupe dans de nombreux pays. Or il faut se garder de confondre droit à l'autodétermination nationale et préservation d'intérêts nationaux légitimes d'une part, et d'autre part nationalisme poussant à la concurrence et à l'hostilité entre les peuples et à la répression des minorités ethniques. C'est précisément contre le *nationalisme* du XIX<sup>e</sup> siècle et ses effroyables prolongements au XX<sup>e</sup> qu'est né le processus d'union européenne. Les Églises protestantes – qui pour certaines avaient de profondes implications nationalistes – sont donc associées à ce processus et elles le soutiennent. L'Assemblée générale renvoie pour cela à l'étude de la CEPE « Kirche – Volk – Staat – Nation / Church – People – State – Nation », de 2001.

### ***Soumettre notre système économique à un examen critique***

Au-delà des questions brûlantes de l'actualité, les chrétiens sont nombreux à se demander si la crise ne doit pas être aussi l'occasion d'une réflexion approfondie sur un système économique qui mesure le surcroît de bien-être principalement à la croissance économique et à l'extension des principes de l'économie de marché à tous les domaines de l'existence.

L'Assemblée générale prendra connaissance avec gratitude des ébauches de solution et des discussions qui se tiendront dans les Églises et les communautés sur de possibles manières différentes de vivre et de pratiquer l'économie, ainsi qu'elle l'a arrêté et présenté lors de sa session dans l'étude « Défendre la justice » (« Tretet ein für Gerechtigkeit »). Il ne s'agit pas ici d'abandonner les principes de l'économie sociale de marché. Mais cette forme d'économie, selon la conception protestante, n'est pas seulement un mode d'organisation économique : elle est aussi une règle fondée sur des valeurs. Ce dont il s'agit plutôt, c'est un changement de cap menant à plus d'équité dans le partage, à la garantie d'un travail sûr et

de qualité, à un système social stable, à la mise à disposition des biens communs selon les besoins et, ce qui n'est pas l'aspect le moins important, à une pratique économique durable et respectueuse de la Création.

### ***Promouvoir l'idée d'une Europe solidaire***

L'Union européenne a fourni jusqu'ici une importante contribution à la paix, à la justice et au bien-être dans l'équité en Europe. Ce sont là des objectifs que la CEPE s'engage elle aussi à poursuivre. Elle souhaite renforcer les partenariats entre Églises et communautés et la solidarité entre elles à travers toute l'Europe. En ces temps-ci tout particulièrement, les partenariats ecclésiastiques et la collaboration œcuménique ont une grande importance pour la cohabitation en Europe et pour l'entente et la cohésion au cœur de la crise. Les défis que lance le XXI<sup>e</sup> siècle – comme la mondialisation, le changement climatique, le changement démographique, les mutations de l'économie mondiale ou le processus de transformation dans les régions voisines de l'Europe – exigent une Europe libre et unie dont la disposition à la solidarité ne s'arrête pas aux frontières des États et étend ses effets au-delà de ses propres confins.

### **Annexe 3 : Déclaration sur la situation des chrétiens au Proche-Orient**

« Le christianisme c'est la liberté ! » Cette proposition formulée par Philippe Melanchthon en 1521 est devenue une devise pour les Eglises protestantes. Partout dans le monde où les gens luttent pour la liberté ils peuvent compter sur la sympathie et le soutien des Eglises protestantes. De nombreux chrétiens protestants européens ont donc chaleureusement accueilli le « Printemps arabe » dans les divers pays du Moyen Orient. Ils ont perçu ce mouvement comme l'expression du juste désir de liberté des peuples.

Or, au cours de ces derniers mois, membres de la Communauté des Eglises protestantes en Europe, les nombreux témoignages qui nous parvenaient de nos partenaires des pays du Moyen Orient n'ont cessé d'amplifier notre inquiétude.

Les Eglises protestantes européennes entretiennent de multiples liens avec les Eglises et les chrétiens du Moyen Orient.

La CEPE est liée dans un partenariat particulièrement fort avec la «Communauté des Eglises évangéliques au Moyen Orient », fédération de dix-sept Eglises chrétiennes à majorité protestantes de la région.

Quant à elles, les Eglises membres de la CEPE sont liées aux Eglises et aux Chrétiens du Moyen Orient par des partenariats, des projets à caractère diaconal et de multiples relations personnelles.

En tant que CEPE nous constatons que les Chrétiens du Moyen Orient se sentent à la fois concernés et impliqués dans la volonté de liberté de leurs concitoyens de convictions religieuses différentes. Or, ils sont aujourd'hui inquiets des évolutions constitutionnelles, légales et politiques de leurs pays respectifs, qui semblent menacer à la fois leur participation à la société et leur liberté religieuse.

En Syrie les chrétiens sont angoissés par les menaces aux droits humains fondamentaux, par la sécurité élémentaire dans une guerre civile qui fait rage. Par ailleurs ils craignent la disparition rapide de la diversité religieuse et culturelle de la Syrie et la fin du principe de participation de tous les groupes à la vie de la société.

En tant que CEPE nous sommes profondément inquiets car à travers les déclarations politiques de nos gouvernements nous ne discernons pas une prise en compte de la vie de nos sœurs et frères chrétiens en Syrie, de leur liberté religieuse et de la préservation de la diversité religieuse et culturelle de la Syrie.

Nous appelons les gouvernements européens à défendre avec plus de force le droit à l'existence légale, à une pleine participation à la vie de la société, à la liberté religieuse pour les chrétiens et les Eglises, ainsi que pour toutes les minorités religieuses dans les pays du Moyen Orient.

Nous appelons nos Eglises membres et tous les chrétiens européens à un effort d'information du public sur la situation très difficile dans laquelle se trouvent les Chrétiens de Syrie et d'autres pays du Moyen Orient- afin de permettre à chacun de se faire une idée plus juste de la situation que celle transmise par les médias.

Nous appelons nos Eglises membres et tous les chrétiens européens à soutenir fortement les chrétiens du Moyen Orient et toutes les victimes de la violence, de l'incertitude légale et des restrictions à leur liberté.

Nous demandons en particulier à nos Eglises membres et à tous les chrétiens européens de prier pour nos sœurs et frères ainsi que pour tous les peuples du Moyen Orient et de demander à Dieu de les aider dans leur souffrance et leur lutte pour la liberté.